

MEDECIN GENERALISTE INDEPENDANT (F/H/X) (A4636T)

Le CPAS de la Ville de Bruxelles est doté d'une politique dynamique d'action au service de chaque citoyen bruxellois dans un esprit de respect, de solidarité, d'engagement, d'ouverture et d'innovation. Il offre à ses collaborateur.trices - près de 3000 aujourd'hui! – un environnement de travail flexible où l'intégrité, l'enthousiasme et le professionnalisme sont au cœur des services offerts.

Aujourd'hui, il est à la recherche d'un.e **Médecin généraliste indépendant.e pour ses Maisons de repos et de soins.** Cette personne est chargée d'assurer les soins habituels et de prévention dont a besoin son/sa patient.e. Elle met en place un suivi médical personnalisé et dirige son/sa patient.e vers un médecin spécialiste en cas de nécessité. Ceci dans le respect du *règlement général de l'activité médicale*.

Vos responsabilités

- Vous êtes chargé d'établir le diagnostic initial et les réévaluations périodiques des résidents.es dont vous avez la prise en charge
- Vous remettez des avis au personnel médical et paramédical concernant la prise en charge thérapeutique des résidents
- Vous veillez à la continuité des soins du/de la patient.e, particulièrement en cas d'hospitalisation ou de retour d'hospitalisation, notamment via la fiche de liaison
- Vous veillez à la mise à jour du dossier médical et de la fiche de liaison du/de la patient.e

Votre profil

- Vous envisagez la maison de repos comme un véritable lieu de vie
- Vous possédez d'excellentes compétences relationnelles, d'aptitudes à l'écoute et à la communication (tant à l'oral qu'à l'écrit)
- Vous disposez d'un grand sens des responsabilités et de bonnes capacités d'adaptation (disponibilité, flexibilité, polyvalence, dynamisme, réactivité)
- Vous faites preuve d'une attitude d'ouverture, de dynamisme, avec un sens de l'initiative et du travail multidisciplinaire
- Vous êtes titulaire d'un diplôme belge (Master en médecine, Master complémentaire en médecine générale) ou êtes en possession d'une décision d'équivalence assimilant le diplôme d'études étranger au diplôme requis au moment de l'engagement
- Vous êtes inscrit à l'Ordre des médecins de Belgique et disposez d'un numéro INAMI
- Vous disposez d'une parfaite maîtrise d'une des deux langues régionales (FR/NL) et d'une bonne capacité rédactionnelle dans cette langue
- Vous possédez une connaissance de base de l'autre langue régionale

Notre offre

- Un environnement flexible et varié
- Un engagement sous convention d'indépendant
- Horaire à temps partiel
- Application du tarif INAMI

Rejoignez nos équipes!

Le dossier de candidature doit impérativement contenir les documents suivants :

- CV
- lettre de motivation
- copie du/des diplôme(s) requis ou décision d'équivalence assimilant le diplôme d'études étranger au diplôme requis
- en l'absence du diplôme : preuve écrite que la demande d'équivalence du diplôme étranger est en cours
- Preuve d'inscription à l'Ordre des médecins de Belgique
- Votre numéro INAMI

Pour plus d'informations sur les documents à fournir et notre procédure de sélection, n'hésitez pas à consulter notre site internet (« **Travailler au CPAS – Comment solliciter** »)